

# ALThEMA 94



BULLETIN D'INFORMATION DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES ANCIEN(NE)S ET AMI(E)S DU LTMA a.s.b.l.

## E schéint neit Joer 2023?








# Des anciens qui nous ont quittés

## Albert Cillien



2004

C'est avec une très profonde tristesse que nous apprenons qu'Albert Cillien,  
ancien enseignant de notre lycée,  
s'est éteint le 13 décembre 2022 à l'âge de 77 ans.  
Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille en deuil,  
ainsi qu'à tous ceux qui l'ont connu.



*Léiwe Papp, léiwe Berti,*  
*Du waars ëmmer een éierlechen a selbstlose Mënsch, a ni war där eppes ze vill. Du waars ëmmer hëllefsbereet fir jiddereen, deen dech gebraucht huet. Däin Häerz war risegrouss, voll gefëllt mat Léift fir mech an d'Mamm, an du hues ëmmer d'Hand iwwert eis gehalten. Mår sinn där onendlech dankbar fir alles wats' du fir eis gemaach hues. D'Sonn vu dengem Liewen ass vill ze fréi ënnergaangen, mä du bass fir ëmmer an eiweg an eisem Häerz.*

**Albert Cillien**  
09.08.1945 - 13.12.2022

An déiwer Trauer:      deng Fra Marie-Jeanne Cillien-Weber  
   deng Duechter Claudine Cillien mat sengem Mann Guy Breden

   zesumme mat der Schwëiermamm Françoise Weber-Stors  
   an all deenen déi dech schätze geléiert hunn a gären haten.

D'Begriefnis ass e Samschden de 17.12.2022 um 11.30 Auer um Kierfecht zu Esch-Lalleng.  
Dono ass um 12.15 Auer e Wuertgottesdëngscht an der Kierch zu Esch-Lalleng.

**Suessem** a Kielen, de 16.12.2022

Déi Leit, déi besonnesch un onse Verstuerwene wëllen denken, kënnen dat maache mat engem  
Don un d'„Wëlldéierestatioun“ zu Diddeleng, CCPLULL LU13 0099 7800 0090 0894, oder un de  
„Privaten Déiereschutz“, BCEE LU81 0019 1700 0019 4000 mam Vermierk „Don Albert Cillien“.

(Luxemburger Wort, 16.12.2022)



Lors du départ du directeur Cornel Meder (19.11.1987)



Albert dans son « sanctuaire », les ateliers du Jenker (1985)





## Rapport de la réunion du Comité du 20 décembre 2022

*présents* : Romain Becker, Drouet André,  
Sandra Martinho, Peggy Nickels, Jeannot Scheer

*excusées* : Carole Caligo, Pierrette Koziol,  
Sandy Morais

### 1. Organisation de l'AG du 3 février 2023

On a fixé toutes les dates (rappel des invitations et de l'appel à candidatures, rédaction des rapports de la secrétaire, du président et du trésorier, circulation du rapport du trésorier chez nos réviseurs de caisse, Madame Brigitte Distave et Monsieur Roland Wenner.

Comme notre trésorier subira une opération fin janvier 2023 et ne pourra pas être présent lors de l'AG, il a fallu lui chercher un remplaçant pour cette journée.

De même un remplaçant pour l'organisation des boissons à la fin d'AG a dû être prévu, vu que cette charge incombe traditionnellement aussi au trésorier.

Carole préparera un cake salé pour amuser les bouches après la clôture de l'AG.

### 2. 10<sup>e</sup> anniversaire de l'AALTMA

On a retenu l'organisation d'une fête de retrouvailles des membres des anciens comités ainsi que des 55 membres fondateurs (sans doute en novembre 2023, moment précis de notre 10<sup>e</sup> anniversaire).

Dans les futurs numéros de l'AALTHEMA, ainsi que sans doute sur Facebook, on essaiera de présenter par mois ce que nous avons organisé au cours des mois de février, de mars, etc. des dix dernières années.

### 3. Notre don 2022-2023

Le directeur a adressé le 16 décembre 2022 une lettre au président de l'AALTMA dans laquelle il explique pourquoi il a retourné à notre association notre dernier don. Nous publions cette lettre dans le présent bulletin et vous renvoyons aux pages 6 et 7 qui suivent ce rapport.

Reste à trouver un moyen d'informer le personnel du lycée des nouvelles modalités pour jouer à l'avenir de notre support financier.

**La prochaine réunion aura lieu  
JEUDI, le 19 janvier 2023**



## **Pourquoi le directeur du LMA a retourné le dernier don de l'AALTMA asbl**



Lamadelaïne, le 16 décembre 2022

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'apporter quelques précisions quant au don du AALTMA en faveur de notre lycée.

À la fin de la dernière année scolaire, le AALTMA, à la recherche d'anciennes photos, avait émis le souhait de fouiller les archives de notre ancien directeur. Comme ces archives se trouvent dans une pièce au sous-sol du lycée renfermant quelques documents sensibles, je n'ai finalement pas souhaité donner libre accès à cette pièce au AALTMA. Un de vos représentants s'était déplacé à une ou deux reprises à cause d'un malentendu à ce propos et j'en suis sincèrement désolé. En fin de compte, notre service technique a entrepris ces recherches, qui sont malheureusement restées infructueuses.

On pouvait lire dans le bulletin d'information du AALTMA de juin/juillet 2022 les mots suivants : « Nous avons décidé d'offrir des chocolats aux employés du service technique qui auraient participé à la fouille. Sandra se chargera de les faire remettre après le congé de la Pentecôte. » Par l'emploi d'un conditionnel, des doutes ont été émis quant au fait que notre personnel ait vraiment procédé aux dites recherches. Notre personnel technique n'a, pour cette raison, pas souhaité accepter ces chocolats.

Dans la même édition de ce bulletin d'information, l'article suivant, donneur de leçons et à la critique à peine voilée, a été publié : « Plusieurs personnes nous ont interrogés sur l'absence d'annonce dans la presse de la part du LMA en cas de décès d'un(e) ancien(ne) enseignant(e). Il est triste en effet de constater que le lycée ne publie quasiment jamais de message de condoléances. Quelle qu'en soit la raison, il y aurait au moins la possibilité de diffuser un courriel à l'ensemble du personnel enseignant et autre pour honorer ainsi la mémoire du/de la défunt(e) et lui témoigner ainsi la sympathie du lycée. Ce serait généreux, empathique et ... gratuit. ». À aucun moment le AALTMA n'a contacté le lycée pour lui faire part de ses interrogations.

Cette méfiance envers le lycée (« ... qui auraient participé à la fouille ... »), les critiques et jugements émis à l'égard de la direction dans un bulletin qui se veut être un bulletin d'information et finalement le manque de communication avec la direction (qui n'a pas été consultée sur certains sujets et qui n'a jamais pu s'exprimer), ont profondément affecté tous les membres de la direction.

Le AALTMA semble revêtir tantôt le rôle de mécène, tantôt celui de critique. Ne souhaitant plus poser un jour avec un président souriant et empathique pour la photo de la remise du don et me sentir poignardé dans le dos le lendemain, j'avais demandé à Sandra au mois de juillet (!) qu'à l'avenir le don du AALTMA ne soit plus viré sur le compte du lycée mais qu'il soit directement géré par le AALTMA lui-même. Force était de constater au mois de septembre que le AALTMA avait pourtant procédé audit virement. Je ne comprends pas pourquoi ma demande n'a pas été respectée ni pourquoi cette décision a été prise sans que le lycée n'ait été consulté ou informé au préalable.

Concernant l'utilisation des deux derniers dons, j'avais déjà informé le AALTMA en 2021 (au mois de juin) que je n'étais pas en mesure de fournir de détails dans l'immédiat suite à l'absence prolongée de notre comptable. Comme tout donateur a toutefois le droit de savoir à quelles fins sont utilisés ses dons, nous avons pris le temps de rechercher ces informations :

2021 : Masques FFP2 : 1872 €  
Report d'un montant de 2000 € - 1872 € = 128 €

2022 : Semaine culturelle : 1000 €  
Foire de l'étudiant (transport) : 200 €  
Projet Marienthal : 578 €  
Machine à café (enseignants) : 350 €

En guise de conclusion, et au nom de toute la direction, je souhaite préciser que le lycée apprécie à sa juste valeur le geste financier du AALTMA et qu'elle soutient depuis le début de sa création l'initiative de cette asbl qui souhaite réunir les anciens membres de notre communauté scolaire et les amis du lycée, organiser des événements afin de réunir ces personnes et informer ses membres sur les activités du lycée ainsi que sur son évolution. Le bulletin de liaison doit, à mes yeux, rester un outil d'information neutre et ne pas constituer une plateforme permettant de critiquer ou de juger certaines décisions.

Je souhaite bonne chance et bonne continuation au AALTMA, que la direction soutiendra à l'avenir tout comme elle l'a fait dans le passé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.



Pascal Marin  
Directeur



**SPUERKEESS**

## Avis de crédit

Date : 12.12.2022

No: IBAN LU38 0019 4255 2834 8000

<b>Donneur d'ordre</b> TRESORERIE DE L'ETAT SEGS-LTMA BOITE POSTALE 25 L-4701 PETANGE	<b>Montant reçu</b> : 2.000,00 EUR
<b>Banque du donneur d'ordre</b> BCEELULL	
<b>Communication</b> REF DON 2022/23 DATE 20221207 REMBO URSEMENT DON 2022/2023 DU 02.09.202 2 LYCEE MATHIAS ADAM G122-99000001 0-2022	<b>Montant crédité</b> : 2.000,00 EUR <b>Date valeur</b> : 12.12.2022

Titulaire: ASS. DES ANC. ET AMI(E)S DU LTMA

Le soussigné, président de l'AALTMA asbl, prend acte du courriel ci-dessus du directeur du LMA. Le comité de notre association a décidé de reproduire tel quel le contenu de la lettre du directeur dans ce numéro de notre bulletin AALTHEMA en laissant aux lecteurs et lectrices le soin de juger à leur guise cette situation. Nous renonçons à toute autre réponse ou prise de position ou rectification, afin de mettre fin une fois pour toutes à cet épisode de nos dix années d'existence ...

Jeannot Scheer  
président de l'AALTMA asbl



## **Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Ancien(ne)s et Amis(e)s du LTMA asbl**

L'Assemblée Générale ordinaire de l'Association des Ancien(ne)s et Amis(e)s du LTMA asbl prévue par les statuts aura lieu

**VENDREDI, LE 3 FÉVRIER 2023**

**à partir de 19.30**

**dans la Salle des Fêtes du LMA à Lamadelaine**

### **Ordre du jour :**



1. Allocution du président
2. Rapport des activités
3. Rapport du trésorier et présentation des comptes
4. Rapport des réviseurs et approbation des comptes
5. Décharge aux membres du comité sortant
6. Nomination du nouveau comité
7. Montant de la cotisation annuelle
8. Critiques et suggestions
9. Divers
10. Collation







**Appel à candidatures  
pour le nouveau Comité 2023-2025 de  
l'« Association des Ancien(ne)s et Amis(e)s  
du Lycée Technique Mathias Adam »**

Chers membres,

Si vous désirez poser votre candidature pour le comité d'administration de l'Association des Ancien(ne)s et Amis(e)s du LTMA asbl, nous vous prions de lire la suite ....

Les statuts actuels fixent le nombre des membres de l'Association des Ancien(ne)s et Amis(e)s du LTMA asbl à **3 au moins et 15 au maximum**.

*Art. 13 - L'Association est gérée par un conseil d'administration se composant de **trois membres au moins et de quinze au plus**. Le nombre d'administrateurs sera déterminé par l'assemblée générale.*

*Les membres du conseil d'administration sont élus parmi les membres par l'assemblée générale à la majorité simple des votes des membres présents et représentés.*

*Leur mandat a une **durée de deux ans**. [...]*

*Les **nouvelles candidatures doivent parvenir par écrit au président** du conseil d'administration avant le début de l'assemblée générale.*

Si le nombre des candidat(e)s ne dépasse pas le chiffre maximal de 15, les candidat(e)s sont automatiquement élu(e)s.

**Pour des raisons d'organisation, nous vous saurions gré d'envoyer votre candidature jusqu'au 30 janvier 2023 au plus tard.**

Bien que les statuts prévoient un envoi par écrit au président du comité d'administration, nous sommes suffisamment flexibles pour accepter également un envoi par courriel.

La liste des candidat(e)s sera communiquée lors de l'**Assemblée Générale de vendredi, le 3 février 2023**.

Les élections (si cela s'avère nécessaire) se feront au cours de l'Assemblée Générale de l'Association des Ancien(ne)s et Amis(e)s du LTMA asbl du 3 février 2023.

**Veillez renvoyer la souche ci-dessous à [info@aaltma.lu](mailto:info@aaltma.lu)**

**Le/La soussigné(e) :**

.....

**pose sa candidature pour l'élection du nouveau Comité de l'Association des Ancien(ne)s et Amis(e)s du LTMA asbl .**

**Date :** .....

**Signature :** .....

## LMA op der FB Säit vum Minister Claude Meisch



Innovativ Schoule fërderen d'Sozialkompetenzen a stäerken d'Selbstbewosstsinn vun alle Schüler. An den Inklusiounsklasse vum LMA hëllef sech déi verschidde Jugendlech deemno och géigesäiteg beim Léieren.

Donieft setzt de Lycée Mathias Adam op kulturell Programmer, fir de Schüler nei Ablécker an d'Welt ronderëm si ze ginn. Eemol am Joer geet et eraus aus der Schoul, fir op anere Plazen ze léieren: zum Beispill fir d'Natur am Biodiversum zu Schengen ze erfuerschen oder Däitsch bei enger Visitt zu Tréier ze schwätzen.

[#BildungAmDialog](#) [#LMA](#) [#InnovativSchoulen](#)



<https://www.facebook.com/MinistreClaudeMeisch/videos/5571356709644826/>

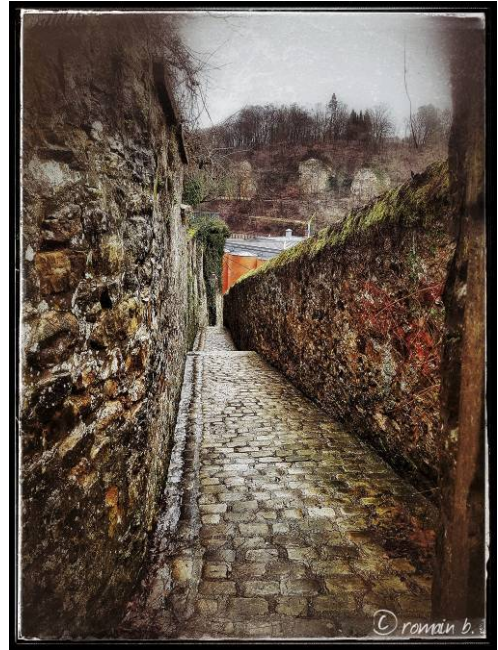




**Den Alldag duerch d'Ae vum Romain Becker**



take a seat



.... all the way down ...



a new poppy



... a fox in the dark





par Teutatès, le ciel nous tombe sur la tête ...



...hard times for William 2nd and his horse



... ghost station



on the way to new life



wild rose ... with its thorns



... out of the fog





# Photos de classes du passé (1)



2<sup>e</sup> Commerce B1 1971-1972 (noms par Marc Schwickerath)



1<sup>re</sup> Biologie et technique 1971-1972





## Photos de classes du passé (2)



**Lycée Technique Mathias Adam Pétange 12/94 Lehrer Herr Koeune Klasse 8RP1**  
Obere Reihe v. I. 1 Gill Federspil 2 Joé Schütz 3 Marc Heintz 4 Laurent Goldschim 5 Daniel De Sousa 6 Yanick Da Luz 7 Serge Da Silva  
8 Herr Koeune Untere Reihe v. I. 1 Carole Dondelinger 2 Sandra Lopes 3 Michéle Dunkel 4 Natascha Kugener 5 Mike Disson  
6 Claude Heintz

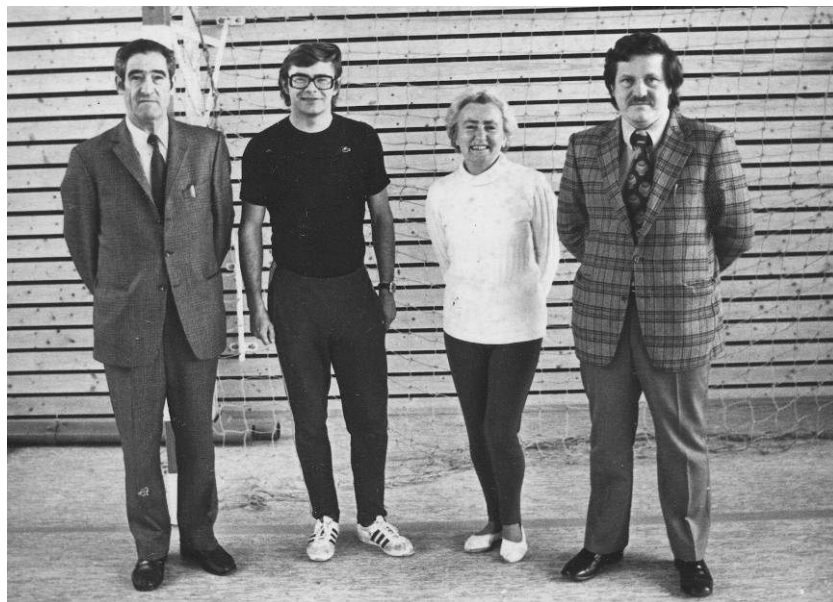


**Lycée Technique Mathias Adam Pétange 12/94 Lehrer Herr Gaston Klasse 8RP2**  
Obere Reihe v. I. 1 Joao Paulo Almeida 2 Maurizio Carolei 3 Patricia Moreira Da Silva 4 Steve Scheer 5 Thill Gaston  
Untere Reihe v. I. 1 Rusmir Zulic 2 Jonathan Arend 3 Patrick Feller 4 Steve Ries 5 Maurizio Fontaine 6 Michel Do Rego



**Des souvenirs qui ne meurent jamais !**

**Comité de l'Association sportive de 1972-1973**



VOUS TROUVEZ BEAUCOUP D'AUTRES PHOTOS  
DANS LA SECTION „SOUVENIRS“ DE NOTRE SITE INTERNET

<https://aaltma.wildapricot.org/Nostalgie-New>

**... DANS LE NUMÉRO SUIVANT IL Y AURA DES PHOTOS  
DE LA FÊTE SPORTIVE DE 1973**





## West perd le nord



Ce qu'il y a de bien avec la connerie, c'est qu'elle finit généralement par se voir assez rapidement tant les cons aiment l'étaler sans complexe. «Un con, ça ose tout. C'est même à ça qu'on les reconnaît», selon Michel Audiart. Ça ose même donner des leçons aux autres sans la moindre once d'humilité.

Kanye West, Ye pour les intimes, rappeur de son état et ex-mari de Kim Kardashian, en est un bel exemple. L'homme a fondé son propre mouvement religieux qui prône l'amour. Sélectif. Il aime tout le monde sauf les juifs. Défendu par Alex Jones, un présentateur radio américain sympathisant de l'extrême droite, qui déclare : «Vous n'êtes pas Hitler, vous n'êtes pas un nazi, vous ne méritez pas d'être montré du doigt et diabolisé», Ye a répliqué qu'il percevait «du bon chez Hitler» – l'invention des autoroutes et du microphone, en l'occurrence – «Il faut arrêter de catégoriser les gens. Chaque être humain a quelque chose de valeur qu'il a apporté, en particulier Hitler.»

Les trains n'arrivaient-ils pas assez rapidement à destination ? Hitler voulait-il qu'une plus grande audience entende ses idées nauséabondes ? Ces circonstances atténuantes avancées par Ye, l'avocat du diable, pèsent peu dans la balance face aux horreurs perpétrées par le Führer. Faut-il en rire ?

La culture, c'est comme la confiture : moins on en a, plus on l'étale. Ye oublie que les idées d'Hitler sont héritées des négriers et autres esclavagistes qui ont arraché ses ancêtres à leur terre. Mais peut-être que les hommes qui ont organisé et cautionné cela ont inventé le fil à couper le beurre ou les voyages organisés ? C'est aussi tiré par les cheveux que la maman de Jonathann Daval qui affirme : «Je ne suis pas inquiète du tout parce que mon fils s'entend très bien avec Guy Georges».

Il ne faut pas catégoriser les gens, dit le rappeur philosophe – à raison d'écervelés. Eh bien pour moi, il faut rendre à Ye ce qui est à Ye, il est un con comme un autre. Point barre.

**SOPHIE KIEFFER \***  
ÉDITORIAL  
*LE QUOTIDIEN*, 3.12.2022

\* ancienne élève du LTMA





**Tolle Titel !!!!**

## **LÉGALISATION DU CANNABIS RÉCRÉATIF UN MAUVAIS «PLANT» SELON LA JUSTICE**

(Le Quotidien, 29.11.2022, à propos du recalage du projet de la ministre Sam Tanson par les autorités judiciaires)

## **Graue Flecken auf der grünen Weste**

(Lux. Wort, 30.11.2022, über die 40% der grünen Anlagefonds in Luxemburg, die weiterhin in fossile Energien investieren)

## **Honorable ou minable?**

(Le Quotidien, 30.11.2022, à propos de la crédibilité du député de l'ADR, Roy Reding)

## **West perd le nord**

(Le Quotidien, 3.12.2022, à propos de l'admiration ouverte de Kanye West (alias Ye) pour Hitler et les nazis)

## **Dernière taffe avant l'extinction**

(Le Quotidien, 3.12.2022, à propos du film « Fumer fait tousser » de Quentin Dupieux)

## **La bouche de Noël**

(Land, 9.12.2022, à propos de la médecine esthétique et de « Russian Lips pour Noël »)

## **C'est wonderfoule de prendre un bain de foule**

(Tageblatt, 13.12.2022, à propos du concert « A Very Chilly Christmas » avec Chilly Gonzales à la Philharmonie)

## **MAIS SI!**

(Le Quotidien, 19.12.2022, à propos du triomphe de Lionel Messi après la victoire de l'Argentine au Mondial 2022)

## **Ça plane pour Tom!**

(Le Quotidien, 21.12.2022, à propos du succès de « Top Gun : Maverick » avec Tom Cruise)



« Drôles de titres », collectés depuis 2002



## Animaux hybrides créés sur Photoshop (5)



<https://creapills.com/40-photos-animaux-hybrides-reddit-20220314>





## Fusions d'images de l'artiste Blimey (3)



<https://creapills.com/fusions-images-blimey-20220429>



# Les profs (vus par Pica & Erroc)

